



CFPPA

13 rue des Mesnils
57530 Courcelles-Chaussy



www.campus-courcelles.fr



03 87 64 00 17



cfppa.metz@educagri.fr

www.jpo-courcelles.net



Brevet professionnel

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Orientation Polyculture-Élevage et Diversification

CONTINUE



AGRICULTURE

BP REA
PED



Nature : formation diplômante

Niveau : 4

Durée : 10 mois (1200 heures)*

Prochaine session : contacter le centre de formation

**Durée et entrée dans la formation modulables en fonction du positionnement du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités professionnelles hautement qualifiées dans une entreprise agricole en tant que responsable ou salarié. Il peut pour cela diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés. Au quotidien, il assure la maîtrise technique et le suivi de son processus de production, de transformation ou de son activité de service.

Il met en œuvre les différentes réglementations et normes relatives à l'hygiène et à la sécurité, notamment en ce qui concerne les produits phytopharmaceutiques, les soins aux animaux, l'entretien des matériels et des installations.

Il assure enfin la gestion administrative, comptable et financière de l'entreprise agricole.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle
- ✓ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 et justifier d'une année d'activité professionnelle, ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole, ou justifier de trois années d'activité professionnelle dans un autre secteur
- ✓ Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme
- ✓ Satisfaire à un entretien de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Le candidat peut être dispensé des contenus de certaines UC par validation des acquis, selon les textes en vigueur.

Unités capitalisables

- ✓ UC 1 : Se situer en tant que professionnel
- ✓ UC 2 : Piloter le système de production
- ✓ UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- ✓ UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- ✓ UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi*

- ✓ UCARE 1 : Conduire un atelier de production de grandes cultures
- ✓ UCARE 2 : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole
- ✓ UCARE 3 : Conduire en sécurité des engins de chantier

**Deux UCARE au choix parmi celles proposées ci-dessus ou celles proposées par le biais de la formation ouverte et à distance*

RYTHME DE LA FORMATION

Centre de formation	27 semaines (850 heures)
Milieu professionnel	12 semaines en milieu professionnel, dont 2 de congés payés (350 heures)

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après capitalisation des 7 unités capitalisables (UC), dont 2 unités d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE) proposées par le centre de formation. Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble des unités.

Chaque UC peut être acquise de manière indépendante et donner lieu à la délivrance d'une attestation de compétences par le centre de formation.

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Formation ouverte et à distance (pour certaines UC)
- ✓ Préparation du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
- ✓ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsable de la formation

Laura ALBERT

Mél : laura.albert@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

Enquête en cours

Insertion professionnelle à 6 mois

Enquête en cours

Satisfaction des apprenants

Enquête en cours

Le diplôme confère la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Arboretum
- Ateliers (agroéquipement, soudure...)
- Centre de documentation et d'information
- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Amphithéâtre
- Mises en situation professionnelle, sorties/voyages pédagogiques
- Interventions de professionnels

COÛT DE LA FORMATION

- Accédez aux Conditions Générales de Vente et aux tarifs sur notre site internet.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Selon la situation du stagiaire (compte personnel de formation, compte personnel d'activité, plan de développement de compétences...).

Pour les demandeurs d'emploi, les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par la Région Grand Est.

Plus d'infos sur le coût ainsi que les possibilités de financement et de rémunération en contactant le centre de formation.

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Responsable d'entreprise agricole
- Salarié d'exploitation agricole

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise agricole, d'une entreprise de travaux agricoles (ETA) ou d'un groupement d'employeurs.

POURSUITES DE FORMATION

Le BP REA PED a pour premier objectif l'insertion professionnelle, mais il est possible de continuer à se former en préparant un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un certificat de spécialisation (CS).

Poursuite de formation proposée à Courcelles-Chaussy :

- BTSA Agronomie et Cultures Durables ●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP 38093 (enregistré au JO/BO le 18/03/2017)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 04 septembre 2024



*Données 2023 (plus de détails sur <https://campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul/>)